

Insécurité à Port-Gentil

Il est braqué après avoir porté secours à autrui

J.-P. A.

Port-Gentil/Gabon

CÉDRIC Piveteau Mihindou, Gabonais âgé de 29 ans, réfléchira désormais à deux fois avant de tenter de venir en aide à son prochain. Et pour cause ! Il y a quelques jours, alors qu'il est de passage au quartier Itonda, dans la commune de Port-Gentil, à bord de son véhicule, il aperçoit deux jeunes gens soutenant quelqu'un qui semble être mal en point. Il s'arrête pour porter secours à la personne en question. Malheureusement, il est loin de se douter que ce n'est qu'un subterfuge mis en place par les trois individus pour le piéger. En effet, une fois à bord du véhicule de Mihindou, les intéressés, armés d'armes blanches, lui soutirent sous la menace quelques objets personnels, avant de se fondre dans la nature. La victime témoigne : « Je rentrais nuitamment chez moi à bord de ma voiture. Parvenu au carrefour Itonda, je vois une bande de trois garçons sur la route, dont l'un donnait l'impression de beaucoup souffrir. Il était d'ailleurs soutenu par ses deux amis. Ils m'ont fait signe, et je me suis arrêté



Les trois suspects attendent leur procès à...

Photo : Jean Paulin Allogho



... la prison centrale de Port-Gentil.

Photo : JP Allogho/L'Union

pour les conduire dans une unité de soins. Mais, après avoir parcouru quelques mètres, l'un d'eux a sorti un couteau qu'il a mis au niveau de ma tempe droite, tout en me sommant de m'arrêter et de descendre de ma voiture. J'ai aussitôt obtempéré par peur des représailles. Pendant qu'on était tous à terre, j'ai reçu un coup derrière la nuque qui m'a fait tomber. Mes agresseurs en ont profité pour s'emparer de mes biens précieux. » Cédric Piveteau explique ensuite que les trois délinquants sont partis avec son véhicule, l'abandonnant à son triste sort et ce, en pleine nuit. Cette voiture sera retrouvée, plus tard, accidentée au quartier Bac-Aviation, où elle venait de causer un carambolage impliquant trois autres automobiles.

Après sa mésaventure, la victime a porté plainte au commissariat central de police. L'enquête ouverte par les Officiers de police judiciaire (OPJ) a abouti à l'arrestation de trois individus de nationalité gabonaise. Il s'agit de : Ordy Jordy Allogho Mezui alias "Polonais", âgé de 20 ans et élève en classe de 5e au collège d'enseignement secondaire (CES) de Bac-Aviation, Jim Taty Kassa Ngoma alias "2 Giga", 26 ans, et Jean-Pierre Eveve alias "Emminem", 18 ans, lui aussi élève au CES de Bac-Aviation. **MANDAT DE DÉPÔT.** Conduits au poste pour les nécessités d'enquête, les trois suspects ont été placés en garde à vue. Lors de leur audition, ils ont catégoriquement nié les faits. Ils reconnaissent plutôt avoir seulement profité de

la situation, en s'emparant de la chaînette et du téléphone portable du plaignant, au moment où ce dernier, ont-ils affirmé, voulait se battre avec un autre conducteur au sujet d'un refus de priorité. « Le Monsieur ment quand il dit que nous sommes partis avec sa voiture. En vérité, après l'altercation avec l'autre conducteur, il est remonté dans sa voiture et est parti. Il était trop bourré, fatigué et puait l'alcool. Aucun de nous ne sait conduire, nous ne reconnaissons donc pas avoir pris sa voiture », témoigne Ordy Jordy Allogho Mezui, soutenu par ses deux complices. Au terme de l'enquête préliminaire, les trois braqueurs présumés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de première ins-

tance de Port-Gentil. Après audition, le juge d'instruction a retenu contre eux le chef d'inculpation de vol aggravé, abandonnant, au passage, pour manque de preuves convaincantes, les autres charges, notamment le vol de voiture. Ordy Jordy Allogho Mezui, Jim Taty Kassa Ngoma et Jean-Pierre Eveve ont ensuite été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château, où ils attendent leur jugement. Il est cependant intéressant de noter que Cédric Piveteau Mihindou a reconnu, lors de son audition au commissariat central de police, qu'il conduisait en état d'ébriété. Peut-être aurait-il dû, lui aussi, être poursuivi pour ce délit. Surtout que son véhicule a été impliqué dans un carambolage dans les moments qui ont suivi...

Attentat aux bonnes mœurs et proxénétisme à Moanda

Un homosexuel écroué à la prison centrale de Yéné

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

ISLY Gothika, connu sur les réseaux sociaux sous le nom de Chun Li Titaniah, est un jeune homme de 21 ans, originaire de Moanda, dans le Haut-Ogooué. Présenté comme homosexuel, il est surtout soupçonné d'attentat aux bonnes mœurs et proxénétisme. Ce qui lui vaut d'être écroué à la prison centrale de Yéné, à Franceville, depuis jeudi dernier. Selon une source judiciaire jointe hier au téléphone, cet individu est poursuivi pour pratiques de proxénétisme et attentat à la pudeur.

Le jeune homme, affirme la source, expose sa vie sexuelle sur les réseaux sociaux, et pratique également du proxénétisme. « Depuis bien longtemps, ce jeune homme est dans le collimateur de la Justice, ici à Franceville. C'est d'abord la police qui avait été mise à contribution pour l'arrêter, avant que la gendarmerie ne prenne le relais. Il faut préciser qu'il n'est pas en prison pour son orientation sexuelle, mais pour ses pratiques de proxénétisme et son exposition en public dans des tenues obscènes », précise notre informateur. Il ajoute : « Isly se baladait presque nu dans la ville, avec des vêtements qui exposent les parties intimes de



Photo : DR

Isly Gothika écroué à la prison centrale de Franceville pour attentat aux bonnes mœurs et proxénétisme.

son corps. Ce qui causait, naturellement, de la gêne à plusieurs personnes dans des endroits publics. Sans oublier qu'il étalait ses ébats sexuels en public à travers les réseaux sociaux. Nous avons également des preuves sur les faits de proxénétisme. Il était donc tout à fait normal que le parquet puisse se pencher sur son cas. » De fait, le suspect a été mis hors d'état de nuire samedi dernier par la gendarmerie nationale, sur instruction du procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville. Le mis en cause effectuait à ce moment-là une virée avec "ses copines".

Insécurité au quartier Plein-Ciel

Des braquages, encore des braquages !

F.M.M

Libreville/Gabon

APRES la rafle opérée le mois dernier par les forces de sécurité au quartier Plein-Ciel, et qui a abouti à l'arrestation de nombreux jeunes hommes soupçonnés de braquages dans ce quartier et ses environs, voilà qu'un autre groupe de délinquants vient d'y faire irruption.

En effet, selon des témoignages concordants, jeudi dernier, en milieu d'après-midi, quelques jeunes désœuvrés, à la moyenne d'âge variant entre 16 et 20 ans, se seraient signalés dans le secteur en perpétrant des vols avec violence. Leur mode opératoire, déroulé par la suite, mérite d'être porté à la connaissance des personnes fréquentant ce quartier: un individu feint de traverser



Photo : J.F. Maroia

L'une des ruelles non bitumées de Plein-Ciel où les jeunes braqueurs sévissent.

la route lentement, puis simule une fausse chute.

Lorsque l'automobiliste s'arrête par peur de l'écras-

ser, les complices de ce dernier sortent rapidement de leur cachette et prennent en étau le malheureux conducteur, lui arrachant tout ce qu'ils trouvent d'intéressant, avant de prendre la fuite. Ces délinquants opèrent surtout le long de la voie non bitumée située à côté de la Géante gourmandise, juste après Gabon Store. Alors, attention danger !

Faits d'ailleurs

Après avoir battu à mort son bébé il y a 10 ans, il récidive avec sa fille

A Koekelberg (Belgique), une mère de famille s'est absentée quelques minutes et a laissé ses deux enfants à son compagnon. L'une des filles, âgée de 3 mois, s'est mise à crier parce qu'elle avait faim. Fou de rage, le père a agrippé la fillette avec ses deux mains et l'a très violemment jetée sur un tapis de jeu. Puis il a emmené sa fille inanimée à l'hôpital où elle se trouve entre la vie et la mort. Le père de famille s'est rendu de lui-même à la police où il a avoué son crime. Il est en détention provisoire. Cédric V. est un récidiviste. Il y 10 ans, il avait battu à mort son bébé de 6 mois parce qu'il n'arrêtrait pas de pleurer alors qu'il jouait à la console. Pour ce crime, il avait écopé de 9 ans de prison.

Un agent de sécurité abattu par la police alors qu'il maîtrisait un tireur

A Robbins (Etats-Unis), une violente rixe a eu lieu dans un bar au cours de laquelle des coups de feu ont été tirés par un homme, blessant plusieurs personnes. Jemel Roberson, l'agent de sécurité qui portait une arme et un uniforme barré de la mention « Sécurité », est parvenu à neutraliser le tireur en attendant l'arrivée de la police. Il maintenait l'homme au sol, avec son genou à terre et son arme dans le dos comme pour lui intimider de ne pas bouger. Mais le premier policier arrivé sur les lieux a abattu le vigile alors que tout le monde criait « sécurité, c'est un gardien de sécurité ». Il venait d'être papa d'un petit garçon. Le policier a été suspendu. La famille de Jemel Roberson a porté plainte contre la police.

Une fillette violée et tuée à coups de brique

Dans la banlieue de New Delhi (Inde), une fillette, âgée de trois ans, jouait dehors avec ses amis lorsqu'un homme de 20 ans l'a attirée avec des chocolats. Il l'a ensuite emmenée dans un endroit isolé, avant de la violer et de la torturer. Il l'a tuée en la frappant à coups de briques. Un peu plus tard, les camarades de la victime se sont aperçus de sa disparition. Des proches se sont alors mis à sa recherche. Sunil Kumar a été interpellé et placé en garde à vue.